



## ONDRAF

L'ONDRAF, l'Organisme national des déchets radioactifs et des matières fissiles enrichies, est chargé de la gestion des déchets radioactifs en Belgique et est chargé, en sa qualité d'exploitant nucléaire, de l'assainissement et du démantèlement des anciennes installations de Best Medical Belgium S.A.

La fonction de **directeur général adjoint** (h/f), chargé de la gestion journalière de l'organisme, est actuellement vacante.

Le directeur général adjoint prend part - en étroite collaboration avec le directeur général - à la gestion journalière de l'organisme. À ce titre, il veille, sous la direction du directeur général, à ce que l'organisme remplisse ses missions légales comme il se doit tout en respectant l'équilibre financier et à ce que les décisions du conseil d'administration soient mises en œuvre conformément aux règles de bonne gestion industrielle, financière et commerciale.

Le directeur général adjoint :

- supplée le directeur général en son absence ;
- siège au comité de direction de l'organisme ;
- prend part aux réunions du conseil d'administration de l'organisme, avec voix consultative ;
- assiste aux réunions du comité technique permanent, sans droit de vote ;
- est membre de la réunion de direction de l'organisme.

### **Procédure de sélection**

La procédure de sélection prévoit la présélection de maximum dix candidats qui auront accès à la phase de sélection proprement dite. La phase de sélection comprend l'évaluation des compétences professionnelles et du profil de personnalité des candidats, compte tenu du contexte spécifique de l'ONDRAF, du caractère polyvalent de la fonction et de la complémentarité avec le directeur général. Outre le profil psychologique, les capacités cognitives et les qualités des candidats, leurs connaissances et leur expérience spécifiques dans les domaines d'activité de l'organisme et leur gestion ainsi que leurs capacités visionnaires, leurs vues sociétales et leur compréhension des processus décisionnels, mais également leurs aptitudes communicatives et sociales sont importantes. Cette évaluation est réalisée par le biais d'un *assessment center* et d'une évaluation technique.

Sur la base des résultats de la phase de sélection, maximum cinq candidats finaux seront invités par le conseil d'administration pour sélection finale et nomination. La nomination doit être entérinée par le ministre ayant l'Économie dans ses attributions.

## **Exigences en matière de diplôme et d'expérience**

- Vous êtes détenteur d'un diplôme d'une formation de base du 2<sup>e</sup> cycle (par exemple licence, master, ingénieur), délivré par une université ou une haute école après au moins quatre années d'études.
- Vous avez au moins cinq ans d'expérience en management. Dans cette expérience, vous avez démontré vos qualités de management en assurant la direction et le pilotage d'une (partie d'une) organisation (personnes, ressources, parties prenantes...) comparable à l'organisme sur le plan de l'étendue et de la nature des activités.
- Une formation complémentaire en sciences nucléaires, protection radiologique, sûreté nucléaire et/ou droit nucléaire ou au moins cinq ans d'expérience dans l'un de ces domaines constitue un atout.
- Des formations complémentaires dans les domaines de la gestion d'entreprise, de l'actuariat, des finances ou de l'économie sont également un atout.
- Une reconnaissance en tant qu'expert technique, scientifique, financier ou juridique sur le plan national et/ou international est recommandée.

## **Compétences dirigeantes et managériales génériques et spécifiques à la fonction**

- connaissance du cadre de fonctionnement de l'ONDRAF et de la réglementation en vigueur dans le domaine de compétence de l'ONDRAF ;
- connaissance de la législation concernant les marchés publics ;
- connaissance des acteurs pertinents dans le domaine de la gestion des déchets radioactifs et capacité à établir des relations constructives avec ces acteurs ;
- connaissance du contexte sociopolitique et du fonctionnement des autorités publiques ;
- connaissance des techniques de management modernes et du *project management* ;
- capacité à développer une vision et à la traduire en objectifs concrets et réalistes ;
- connaissance du fonctionnement en processus dans une organisation ;
- expérience concrète dans des structures et processus participatifs ;
- capacité de réflexion analytique poussée, orientation client affirmée et créativité nécessaire pour prendre des décisions axées sur des solutions ;
- capacité à écouter et à faire connaître son point de vue de manière convaincante ;
- capacité organisationnelle orientée vers les résultats, assortie d'un dévouement, d'une puissance de travail, d'une flexibilité et d'un enthousiasme importants, ainsi que d'un souci du service et de la qualité ;
- capacité à gérer et réaliser plusieurs dossiers complexes simultanément ;
- fortes capacités de négociation.

## **Langues**

Vous avez une excellente connaissance du néerlandais, du français et de l'anglais.

L'ONDRAF est soumis aux lois sur l'emploi des langues en matière administrative, coordonnées le 18 juillet 1996. Conformément à l'article 43, § 3 de ces lois, l'ONDRAF dispose d'un cadre linguistique. La nomination se fera conformément au cadre linguistique en vigueur au moment de la nomination par le conseil d'administration.

## **Candidature**

Si vous répondez aux conditions de participation et au profil, nous vous saurions gré d'envoyer votre candidature motivée, accompagnée de tous les documents démontrant que vous possédez les qualifications requises pour la fonction, à Berenschot Belgium avant le 16 septembre 2018 à 24 heures, par voie électronique à l'adresse [Ondrafniras\\_dga\\_adg@berenschot.be](mailto:Ondrafniras_dga_adg@berenschot.be). (Nous vous remercions de mentionner le canal par lequel vous avez pris connaissance du poste vacant.)

De plus amples informations sur la vacance et la procédure de sélection peuvent être obtenues auprès de Berenschot Belgium, tél 02 777 06 45.

Berenschot Belgium traite toutes les candidatures avec le plus grand soin et en toute confidentialité et conformément à la réglementation relative au traitement des données personnelles.